

Module 1 Mini-Quiz

1. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant définit un enfant comme «tout être humain âgé de moins de 18 ans, sauf si, en vertu de la loi applicable à l'enfant, la majorité est atteinte plus tôt». Toutefois, l'âge de la majorité varie d'un pays à un autre. Pour savoir qui est un enfant, les agents de police de l'ONU devraient prendre en compte:
 - a) L'âge de la majorité en vertu de la loi nationale du pays où ils sont déployés.
 - b) Le niveau de maturité de l'enfant.
 - c) La définition de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.
 - d) Tout ce qui précède.

2. Les enfants peuvent être plus touchés par les conflits armés que les adultes parce que:
 - a) Ils sont encore en pleine croissance et apprentissage.
 - b) Ils sont plus facilement influencés et peuvent ne pas comprendre pleinement les conséquences de leurs actions.
 - c) Ils n'ont pas les mêmes moyens et ressources pour faire face aux situations difficiles.
 - d) Tout ce qui précède.

3. Quelle violation des droits de l'enfant fait partie des six "violations graves" commises contre les enfants dans des situations de conflits armés telles que définies par le Conseil de sécurité des Nations Unies?
 - a) Mariage précoce et forcé.
 - b) Recrutement et utilisation d'enfants par les forces et les groupes armés.
 - c) Détention d'enfants.
 - d) Travail forcé dans les mines.

4. Pendant les conflits armés, quelle violation grave affecte uniquement les filles?
 - a) Recrutement et utilisation des jeunes filles.
 - b) Tuerie et mutilation.
 - c) Violence sexuelle.
 - d) Enlèvement.
 - e) Les filles et les garçons sont soumis à toutes ces violations.